

Des déclarations criminelles

Rony Brauman

2000

Article non paru, mai 2000.

Le Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires (CRASH) a été créé par Médecins sans frontières en 1999. Sa vocation : stimuler la réflexion critique sur les pratiques de l'association afin d'en améliorer l'action.

Le Crash réalise des études et analyses portant sur l'action de MSF dans son environnement immédiat. Elaborées à partir des cadres et de l'expérience de l'association, ces textes ne représentent pas la « ligne du parti » MSF, pas plus qu'ils ne cherchent à défendre une conception du « vrai humanitaire ». Leur ambition est au contraire de contribuer au débat sur les enjeux, contraintes, limites — et par conséquent dilemmes — de l'action humanitaire. Les critiques, remarques et suggestions sont plus que bienvenues, elles sont attendues.

The Centre de reflexion sur l'action et les savoirs humanitaires (CRASH) was created by Médecins Sans Frontières in 1999. Its objective is to encourage debate and critical reflexion on the humanitarian practices of the association.

The Crash carries out in-depth studies and analyses of MSF's activities. This work is based on the framework and experience of the association. In no way, however, do these texts lay down the 'MSF party line', nor do they seek to defend the idea of 'true humanitarianism'. On the contrary, the objective is to contribute to debate on the challenges, constraints and limits —as well as the subsequent dilemmas—of humanitarian action. Any criticisms, remarks or suggestions are most welcome.

Des déclarations criminelles

Rony Brauman

La presse nous apprend, ces derniers jours, que selon des « sources proches du ministère de la défense », des agents secrets seraient envoyés vers leurs terrains d'opérations sous le couvert d'organisations humanitaires. Un ancien patron de la DGSE l'avait déjà écrit dans un livre de mémoires, mentionnant l'envoi d'agents de renseignements utilisant des convois humanitaires pour collecter des renseignements en Pologne, après le coup d'Etat de Jaruzelski ou encore en Bosnie pendant la guerre. Ce ne devait pas être suffisant puisqu'à nouveau, cette fois-ci dans un contexte particulièrement tendu et dangereux, les « sources proches du ministère de la défense » reviennent à la charge : les associations humanitaires présentes en Afghanistan auraient fourni et, semble-t-il, continueraient de fournir une parfaite couverture pour parcourir le pays. De telles déclarations, qui jettent un soupçon d'une extrême gravité sur l'ensemble des ONG et de leurs volontaires, sont criminelles. En ce moment même, en Afghanistan, des journalistes et des humanitaires sont détenus par le régime taliban et accusés d'espionnage. Pour peu que leurs procureurs aient vent de ces affirmations, ils y trouveront, avec un plaisir dont personne ne saurait douter, l'écho officiel de leurs accusations. Ils feront alors ce qu'ils « doivent » faire.

Toutes les organisations humanitaires travaillant en situation de conflit ont été confrontées, à un moment ou un autre, à des accusations parfaitement arbitraires de ce type lancées localement par des chefs de guerre. Ceux-ci cherchent à se débarrasser de témoins gênants, ou à affirmer leur autorité, ou encore à obtenir une rançon. C'est injuste, c'est odieux. Au moins y-a-t-il une logique, qui est la recherche d'un bénéfice politique ou économique. Mais quel est le but de ces incriminations sournoises distillées par d'irresponsables responsables du renseignement français ? Quel étrange prurit publicitaire les démange ? Mystère. Quoiqu'il en soit, tous les humanitaires français présents sur des terrains de guerre se trouvent désormais sous le coup d'une menace dont ils auront le plus grand mal à se protéger : ce soupçon, qui flotte toujours autour d'étrangers dans un environnement de violence, voici que des autorités « compétentes » viennent maintenant le confirmer.

Personne n'a jamais prétendu que les ONG seraient par nature étanches à toute infiltration. Nous sommes tous conscients du fait que des agents aient pu se faire recruter et partir dans le cadre d'une mission humanitaire. Encore faut-il rappeler qu'en général, la destination finale est choisie par l'association et non par le volontaire, ce qui limite le risque. Mais sur ce plan, les ONG sont logées pour l'essentiel à la même enseigne que les autres institutions et sociétés envoyant du personnel dans des régions sensibles et nul ne prétend le contraire. Ceci est une chose. C'en est une autre de désigner publiquement les humanitaires et de leur coller au front l'étiquette « espion », tout en restant soi-même dans l'ombre qui convient, paraît-il, aux maîtres du renseignement. Que les « sources proches du ministère de la défense » soient assurées, en tout cas, que nous reviendrons leur demander publiquement des comptes, le jour où, par malheur, leurs déclarations produiraient les effets que, dès aujourd'hui, nous redoutons.